

Le secteur est caractérisé par des reliefs prononcés, provoqués par la présence des vallées St-Hilaire et de la Nièvre et la vallée de la Fieffe plus à l'Est.

Les routes entourant la zone sont des routes de vallées encaissées ou des routes à flanc de coteau.

Le secteur est peu visible depuis ces routes.

Le risque de confrontation est élevé car les éoliennes seront découvertes au «dernier moment».

Par le même phénomène, les éoliennes seront fortement tronquées par le relief et donc peu visibles depuis les axes les plus pratiqués.

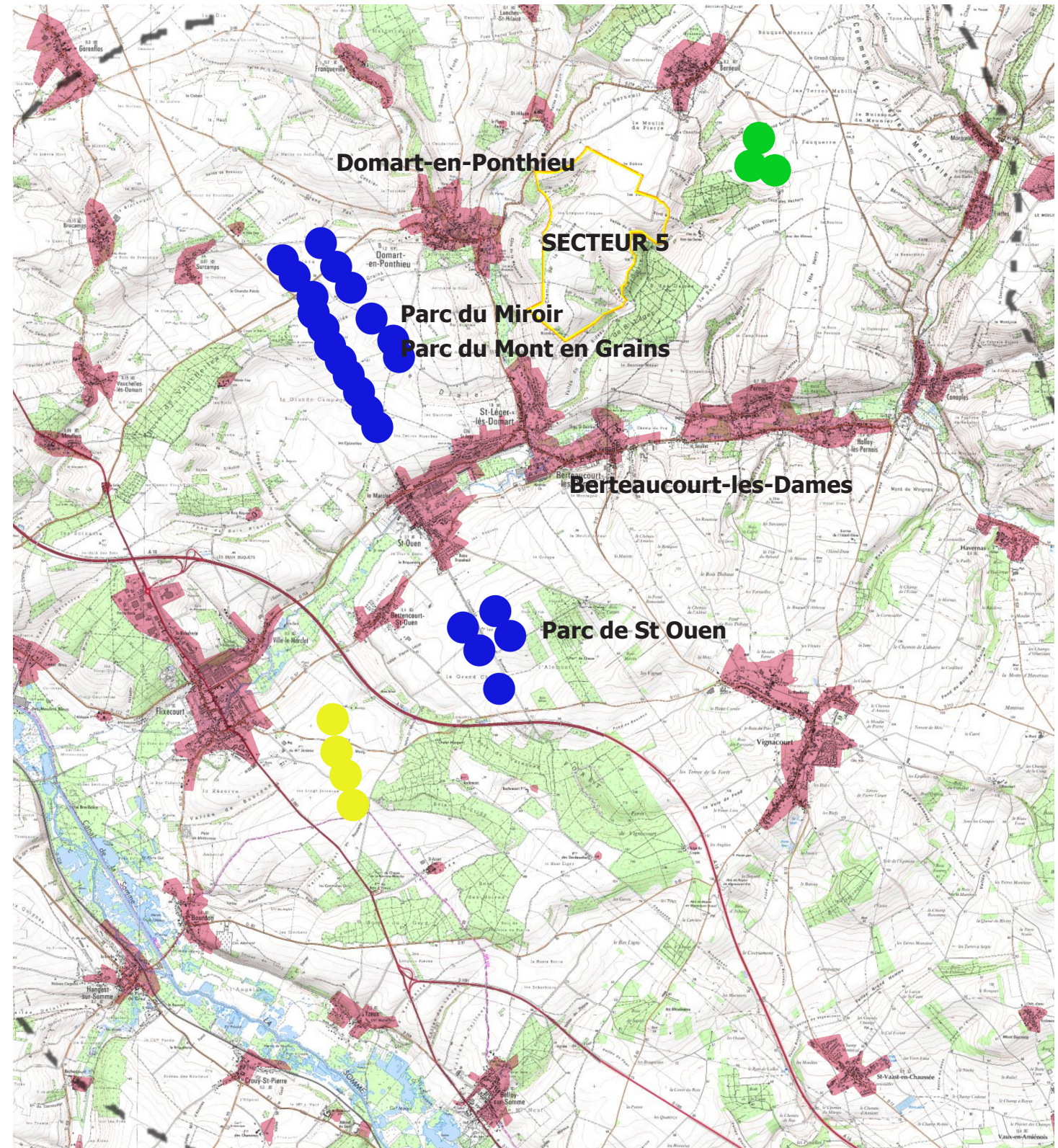
La zone est visible depuis une route de desserte agricole très peu fréquentée. Depuis ce point de vue, le secteur apparaît comme un plateau dégagé et enclavé.

A noter la présence d'un point de vue indiqué comme «remarquable» dans l'Atlas du Paysage. Le point de vue «Arbre de la Croix» est accessible depuis une route peu praticable par les véhicules. Il s'adresse surtout aux randonneurs.

Encerclement et confrontation

Vigilance particulière depuis Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart en fond de vallée et Domart-en-Ponthieu et Berneuil.









- Eoliennes construites
- Eoliennes en instruction
- Eoliennes accordées





PDV -12 Seul point de point dégagé sur le secteur depuis une route de desserte de terrains agricoles à la sortie de Berneuil. Le parc de Domart est visible à l'horizon. Toutefois la relation visuelle entre le secteur et le parc de Domart n'existera pas depuis les axes les plus pratiqués, du fait de l'enclavement du plateau.

Logiques d'implantation des parcs dans le périmètre de 15 km

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Habitat
-  Direction du parc construit
-  Direction du parc accordé
-  Direction du parc en instruction
-  Eoliennes construites
-  Eoliennes en instruction
-  Eoliennes accordées

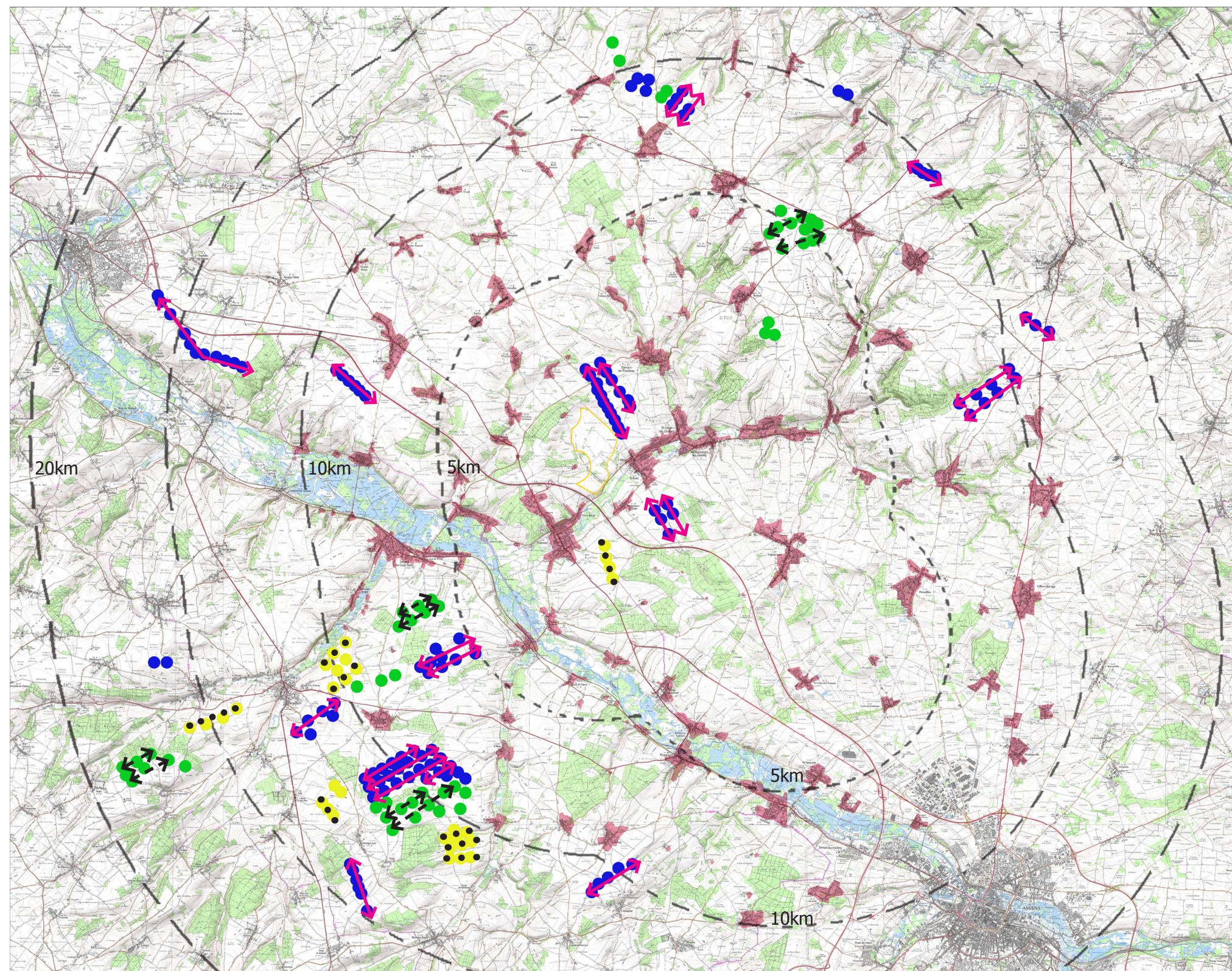
ENJEUX

Le périmètre de 20 km comprend 16 parcs existants, 8 accordés et 5 en instruction dont 2 représentent des confortements de parcs accordés.






Chaque parc obéit à des logiques d'implantation différentes.

Comme vu précédemment, certains secteurs ont cependant un lien territorial évident avec le parc existant du Miroir et du Mont en Grains ainsi que les parcs existants du Grand Champ et de l'Alemont sur Bettencourt-St-Ouen et St-Ouen.

Les scénarios s'attacheront, dans la mesure du possible, à proposer soit le confortement des parcs existants, soit une implantation en cohérence avec celle des parcs existants.



Risque d'encerclement de l'habitat dans le périmètre de 10 km

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Habitat
-  Eoliennes construites
-  Eoliennes en instruction
-  Eoliennes accordées

ENJEUX

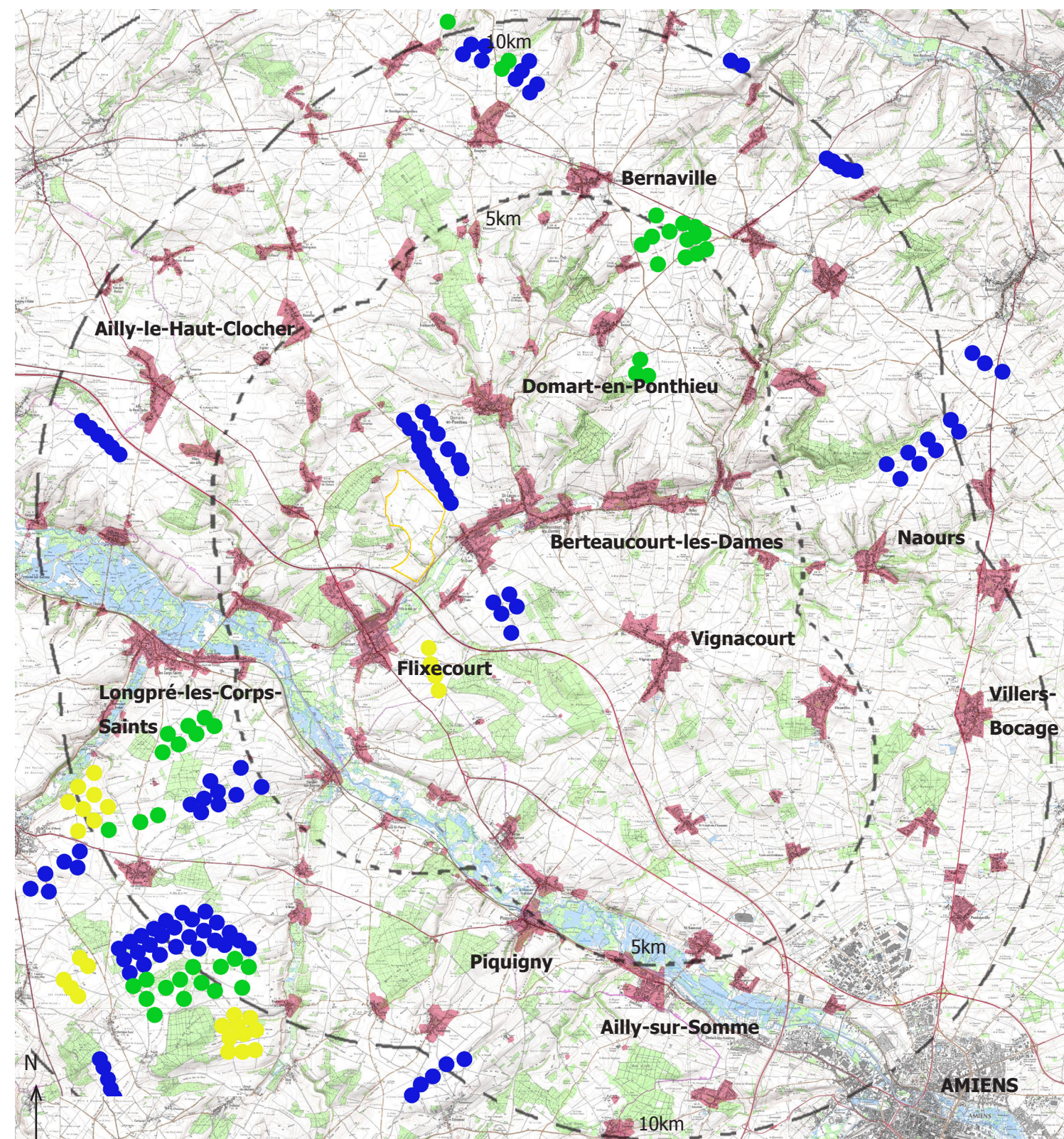
L'habitat est dense, particulièrement en fond de vallée. Il existe deux types d'habitat : les villages de fond de vallée et ceux sur les plateaux dégagés.

Pour les villages situés en fond de vallée, le risque de confrontation est potentiellement plus élevé que pour les villages situés sur les plateaux, du fait de leur situation géographique en contrebas des éoliennes.



Toutefois on ne compte que 3 parcs existants dans le périmètre de 5 km, susceptibles de provoquer le risque de confrontation.

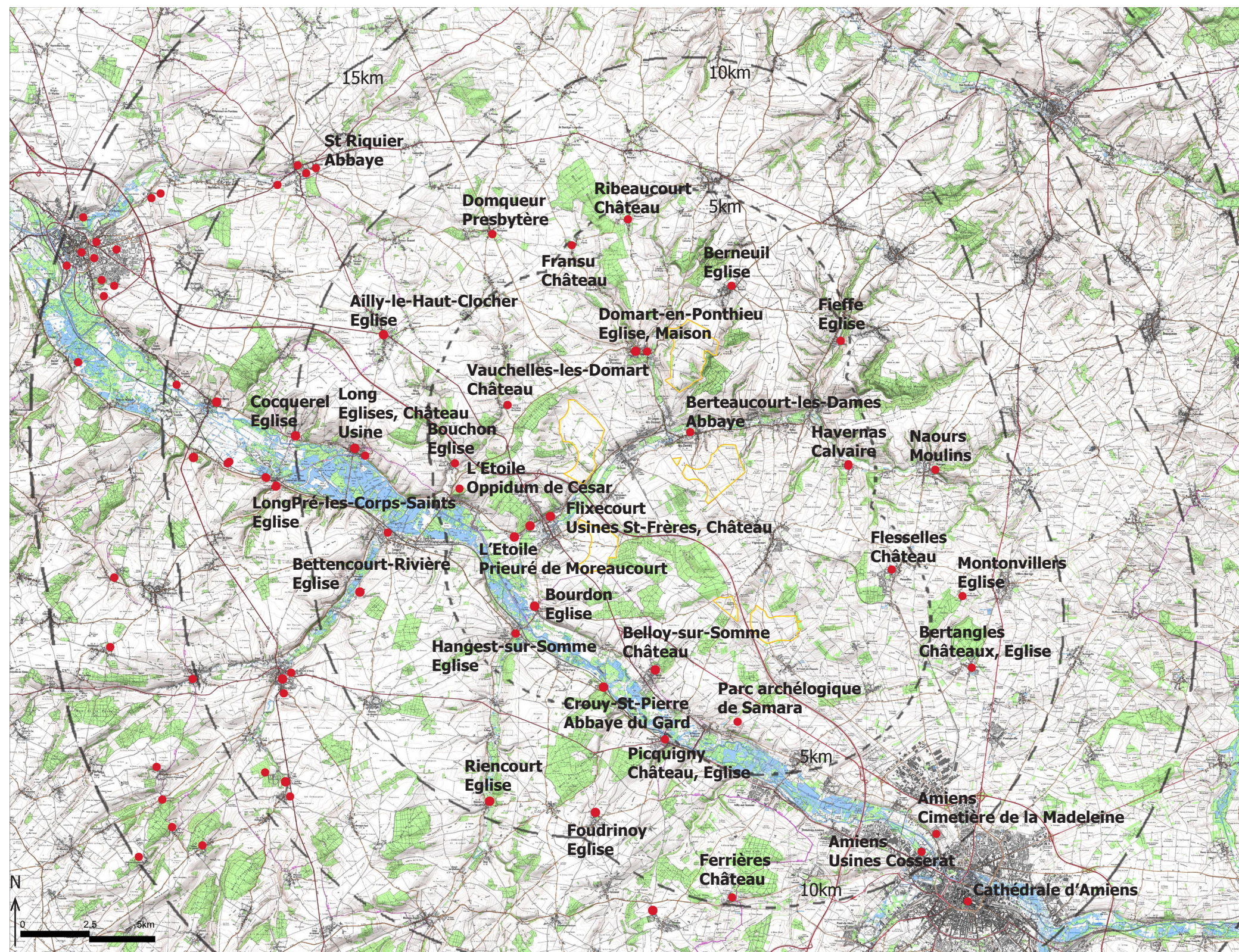
Le risque d'encerclement est minimisé par la présence des écrans visuels que constituent l'habitat et le relief.

Le risque de confrontation et le risque d'encerclement, depuis les villages sensibles, seront étudiés par photomontages en chapitre 3.



MONUMENTS HISTORIQUES Jusqu'à 20km autour des zones d'implantation

-  Zone d'implantation (ZI)
-  Monuments Historiques MH



**MONUMENTS HISTORIQUES
Jusqu'à 10km autour des zones d'implantation**

Commune	MH	Protection	Situation géographique	Risque de covisibilité depuis le MH	Risque de covisibilité depuis les points de vue
1 Ailly-le-Haut-Clocher	Eglise de l'Assomption	Classé	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
2 Amiens	Usine Cosserat	Classé	Au sein du tissu urbain	Nul	Nul
3 Amiens	Cimetière de la Madeleine	Inscrit	Fond de vallée	Nul	Nul
4 Berneuil	Eglise Saint-Pierre	Classé	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
5 Bertangles	Eglise	Inscrit	Plateau, au sein du tissu urbain et bois cernant le village	Nul	Nul
6 Bertangles	Château de Clermont Tonnerre	Inscrit	Ecrin de végétation, allée plantée d'arbres d'alignement	Nul	Nul
7 Berteaucourt-les-Dames	Ancienne maison abbatiale	Classé	Fond de vallée	Nul	Nul
8 Berteaucourt-les-Dames	Enceinte abbatiale et sa clôture	Inscrit	Fond de vallée	Nul	Nul
9 Berteaucourt-les-Dames	Eglise de l'ancienne abbaye	Classé	Fond de vallée	Nul	Nul
10 Bettencourt-Rivière	Eglise Notre-Dame de Rivière	Inscrit	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
11 Bouchon	Eglise	Mixte	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
12 Bourdon	Eglise	Inscrit	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
13 Cocquerel	Eglise	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
14 Domart-en-Ponthieu	Eglise Saint-Médard	Inscrit	Situation de promontoire, au sein du tissu urbain	Impact à évaluer par PM	Impact à évaluer par PM
15 Domart-en-Ponthieu	Maison des Templiers	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
16 Domqueur	Presbytère; muches; petite unité domestique	Inscrit	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
17 Ferrières	Château	Inscrit	Ecrin de végétation	Nul	Nul
18 Fieffes-Montrelet	Eglise	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
19 Flesselles	Château	Inscrit	Au sein du tissu urbain	Nul	Nul
20 Flixecourt	Usine Saint-Frères	Inscrit	Point de vue remarquable, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
21 Flixecourt	Château	Inscrit	A flanc de coteau, dans un écrin végétal	Impact à évaluer par PM depuis portail du Château	Nul
22 Fourdrinoy	Eglise Saint-Jean Baptiste	Inscrit	Plateau, au sein du tissu urbain	Nul	Impact à évaluer par PM
23 Fransu	Château	Inscrit	Ecrin de végétation	Nul	Nul
24 Hangest-sur-Somme	Eglise	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
25 Havernas	Calvaire	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
26 L'Étoile	Oppidum dit Camp César	Classé	Point de vue remarquable, architecture peu visible	Impact à évaluer par PM	Nul
27 L'Étoile	Prieuré de Moreaucourt (ancien)	Inscrit	Fond de vallée	Nul	Nul
29 Long	Communs, pigeonnier et serres du château	Inscrit	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
30 Long	Eglise	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
31 Long	Usine hydro électrique (ancienne)	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
32 Longpré-les-Corps-Saints	Eglise	Classé	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
33 Montonvillers	Eglise Saint-Antoine	Inscrit	Plateau, au sein du tissu urbain, écrin végétal	Nul	Impact à évaluer par PM
34 Naours	Moulin à vent dit Westmolen	Inscrit	En dehors du village, en situation de promontoire	Impact à évaluer par PM	Impact à évaluer par PM
35 Naours	Moulin de Belcan	Inscrit	En dehors du village, en situation de promontoire	Impact à évaluer par PM	Impact à évaluer par PM
36 Picquigny	Château (ruines)	Classé	Point de vue remarquable, architecture peu visible	Impact à évaluer par PM	Nul
37 Picquigny	Eglise dite collégiale Saint-Martin	Classé	Ecrin de végétation et mur d'enceinte, fond de vallée	Nul	Nul
38 Quesnoy-sur-Airaines	Château	Inscrit	Ecrin de végétation	Nul	Nul
39 Ribeaucourt	Château	Inscrit	Ecrin de végétation	Nul	Nul
40 Riencourt	Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais	Inscrit	Fond de vallée, au sein du tissu urbain	Nul	Nul
41 Vauchelles-lès-Domart	Château de Vauchelles	Classé	Ecrin de végétation	Nul	Nul

ENJEUX

Le périmètre de 10km autour de la zone d'implantation compte 41 MH. Le patrimoine architectural et historique est relativement riche. Il est surtout constitué d'églises et de châteaux. Le patrimoine lié à l'Histoire du paysage est également présent à travers les usines et les ruines archéologiques romaines.

Des 41 MH, seuls 5 ont un risque de covisibilité depuis leur enceinte. Seuls 8 MH sont susceptibles d'être visibles de manière simultanée avec les parcs éoliens depuis les points de vue élevés des alentours.

Plusieurs phénomènes empêchent la covisibilité :

- La grande majorité des châteaux est entourée de bois et de parcs plantés (écran végétal) ;

- Les églises sont situées au sein du tissu urbain souvent en fond de vallée. Dans les villages de plateaux, les églises sont également construites au sein du tissu urbain. La vue depuis l'église sera nulle, en revanche subsiste un risque de covisibilité depuis les points de vue élevés.

Au-delà de 10km, les obstacles visuels se multiplient et le risque de covisibilité diminue fortement, voir devient totalement nul.

A 15 km des zones d'implantation, on peut noter cependant la présence de l'Abbaye St-Riquier en hauteur, depuis laquelle il sera nécessaire de réaliser un photomontage pour une analyse plus fine.

Le risque de covisibilité depuis les 5 MH suivants devra être analysé par photomontage :

- **Portail du Château de Flixecourt**
- **Oppidum dit de César à L'Etoile**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Ruines du Château de Picquigny**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

Le risque de covisibilité vers les 8 MH suivants et depuis les points de vue, devra être analysé par photomontage :

- **Eglise de l'Assomption de Ailly-le-Haut-Clocher**
- **Eglise St-Pierre de Berneuil**
- **Presbytère de Domqueur**
- **Usines St-Frères de Flixecourt**
- **Eglise St-Jean de Fourdrinoy**
- **Eglise St-Antoine de Montonvillers**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

Ces derniers MH sont susceptibles d'être visibles depuis le lointain, de par leur situation géographique.

ENJEUX

Les enjeux paysagers principaux sont:







- > l'inter-visibilité avec les parcs éoliens existants et à venir ;
- > les risques d'encerclement de l'habitat par l'éolien ;
- > les risques de covisibilité avec les Monuments historiques ;
- > les risques de covisibilité depuis les vallées identifiées comme des paysages référents dans l'Atlas du paysage.

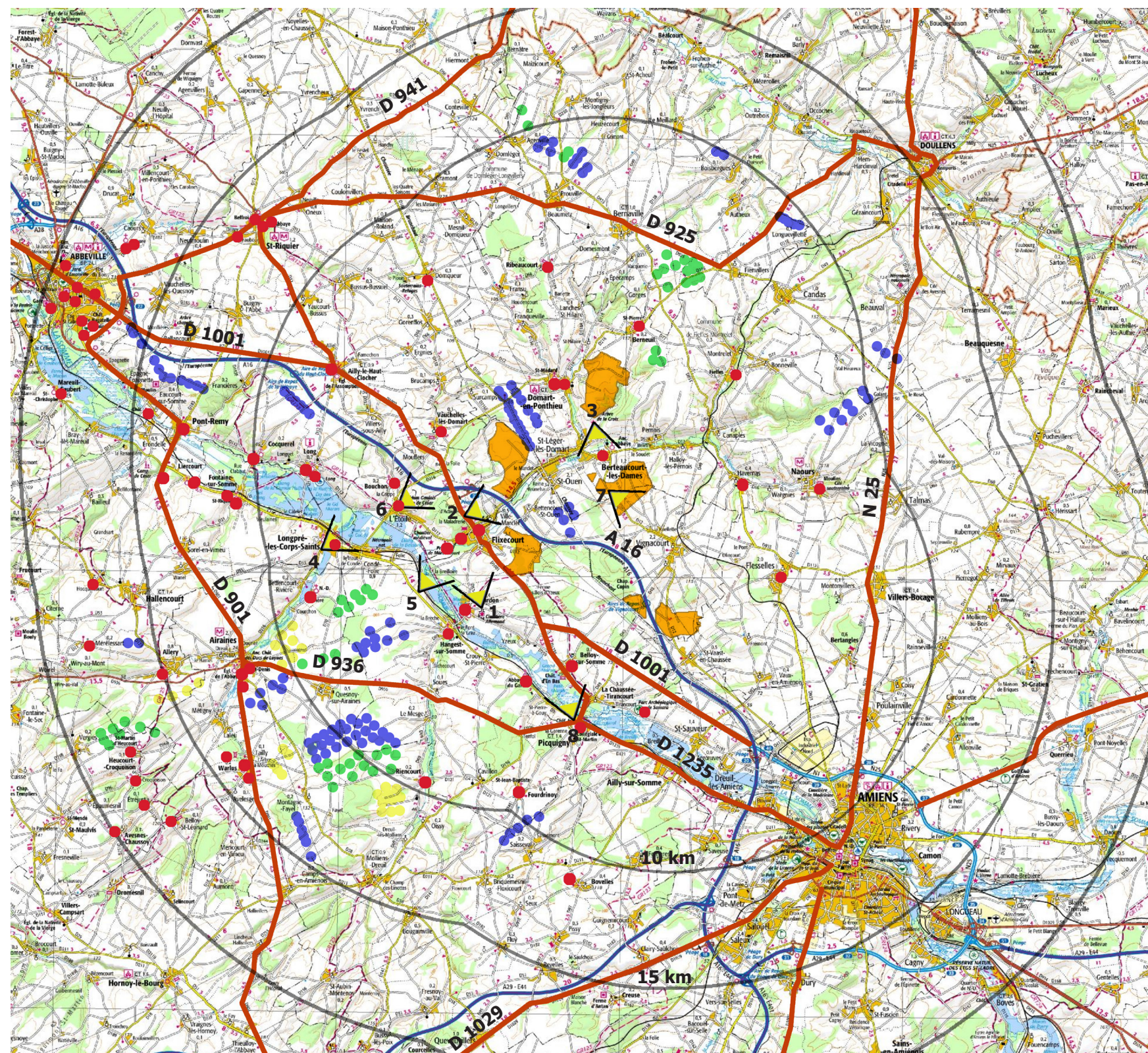
8 des points de vue sont considérés comme emblématiques par l'Atlas du Paysage et/ou par la visite sur le terrain qui a permis de cerner des points de vue caractéristiques du paysage.

Ces 8 points de vue sont :

- 1 - Le cimetière allemand de Bourdon
- 2 - La maladrerie de Flixecourt
- 3 - L'Arbre de la Croix
- 4 - Le Haut de Condé
- 5 - Un point de vue sur la D 3 entre Hangest et Longpré
- 6 - L'Oppidium de l'Etoile
- 7 - Un point de vue sur la D 12 entre Berteaucourt et Vignacourt
- 8 - Le Château fort de Piquigny

A ces points de vue, il faut rajouter les axes principaux de perception mentionnés par l'Atlas du Paysage (carte p 20) : D57, D108, D12, D1001 et A16.

-  Point de vue emblématique et/ou caractéristique du paysage
-  Monument historique
-  Eoliennes construites
-  Eoliennes en instruction
-  Eoliennes accordées
-  Axes routiers principaux (trafic élevé)



SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES DANS LE PERIMETRE PROCHE ET DES SENSIBILITES

	Unité paysagère dominante		Signes dominants d'anthropisation		Monuments historiques, sites emblématiques, sites touristiques		Milieux naturels et écologiques, paysages référents	
SECTEUR 1	Infrastructures : A16, D1001	3	Présence routière et LHT très forte. ZI d'Amiens proche	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité, pas de risque depuis les sites emblématiques et touristiques	2	Proximité de la Vallée de la Somme	2
SECTEUR 2	Infrastructures : A16, D1001	3	Présence routière très forte	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité, pas de risque depuis les sites emblématiques et touristiques	2	Proximité de la Vallée de la Somme et de la Nièvre	2
SECTEUR 3	Vallée de la Nièvre	2	Agriculture	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité, pas de risque depuis les sites emblématiques et touristiques	2	Proximité de la Vallée de la Nièvre	2
SECTEUR 4	Plateau – Chaussée – Parc éolien	3	Parcs éoliens	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité, pas de risque depuis les sites emblématiques et touristiques	2	Proximité de la Vallée de la Nièvre et de la Domart	2
SECTEUR 5	Vallées de la Nièvre et de la Domart	1	Agriculture	3	5 MH avec risque de covisibilité, 8MH avec risque d'intervisibilité, point de vue remarquable sur le secteur même, pas de risque depuis les sites emblématiques et touristiques	2	Proximité des Vallées de la Nièvre, de la Fieffe et de la Domart	2

Capacité d'accueil de l'éolien

1	défavorable
2	favorable sous conditions
3	favorable

Topographie et boisements		Lisibilité du paysage		Habitat - Risque d'encerclement et de confrontation		Cohérence territoriale éolienne depuis le périmètre proche	
Vallons, boisements	2	Sensation de plateau ondulant dégagé. Pas de vues lointaines	2	Vigilance Vignacourt	1	Pas de relation visuelle avec d'autres parcs éoliens	2
Plateau dégagé	3	Points de vue lointains fréquents	3	Vigilance Bettencourt-St-Ouen, Flixecourt	1	Cohérence avec le parc de Domart	3
Zone de collines et vallons	2	Pas de recul depuis la D12 vers le secteur. Vues lointaines depuis la D12 vers la vallée de la Nièvre	2	Vigilance Berteaucourt-les-Dames, Flixecourt	1	Pas de relation dans le même champ visuel avec d'autres parcs éoliens	2
Plateau dégagé	3	Profondeur de champ visuel, vues lointaines	3	Vigilance Flixecourt, St-Ouen	1	Cohérence avec le parc de Domart et le parc de St-Ouen	3
Vallées, coteaux	1	Absence de vues lointaines, pas de recul sur la zone, peu de visibilité depuis les routes	1	Vigilance Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart, Domart-en-Ponthieu, Berneuil	1	Pas de relation visuelle avec d'autres parcs éoliens depuis les axes fréquentés	2

Synthèse par secteur

SECTEUR 1
Favorable sous conditions
SECTEUR 2
Favorable
SECTEUR 3
Favorable sous conditions
SECTEUR 4
Favorable
SECTEUR 5
Favorable sous conditions

SECTEUR 1

Structuration du parc en relation avec les axes routiers

Vigilance à l'encerclement du village de Vignacourt

SECTEUR 2

Structuration du parc en relation avec le parc de Domart

Vigilance à l'encerclement des villages de Bettencourt-St-Ouen, Flixecourt

SECTEUR 3 : Secteur abandonné du fait d'une contrainte radar militaire rédhibitoire

Structuration du parc en relation avec la vallée de la Nièvre et les lignes de crête du relief local

Vigilance à l'encerclement des villages de Berteaucourt-les-Dames, Flixecourt

SECTEUR 4

Structuration du parc en relation avec le parc du Miroir et du Mont en Grains sur Domart-en-Ponthieu

Vigilance à l'encerclement des villages de Flixecourt, St-Ouen

SECTEUR 5 : Secteur abandonné du fait d'une contrainte radar militaire rédhibitoire

Structuration du parc en relation les lignes de crête du relief local

Vigilance à l'encerclement des villages de Berteaucourt-les-Dames, St-Léger-les-Domart, Domart-en-Ponthieu, Berneuil

Il faudra être vigilant aux covisibilités depuis les MH :

- **Portail du Château de Flixecourt**
- **Oppidum dit de César à L'Etoile**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Ruines du Château de Picquigny**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

Il faudra être vigilant aux covisibilités vers les MH :

- **Eglise de l'Assomption de Ailly-le-Haut-Clocher**
- **Eglise St-Pierre de Berneuil**
- **Presbytère de Domqueur**
- **Usines St-Frères de Flixecourt**
- **Eglise St-Jean de Fourdrinoy**
- **Eglise St-Antoine de Montonvillers**
- **Moulin à vent dit Westmolen à Naours**
- **Moulin de Belcan à Naours**
- **Eglise St-Medard à Domart-en-Ponthieu**

La suite du volet ne concerne que le secteur 4, le secteur 1 est en cours d'étude.

2 - ETUDE DE SCENARIOS et PRESENTATION DU PROJET RETENU

TYPE DE MACHINES IMPLANTEES

Les machines choisies par le développeur sont des VESTAS V110 - 2,2 MW.

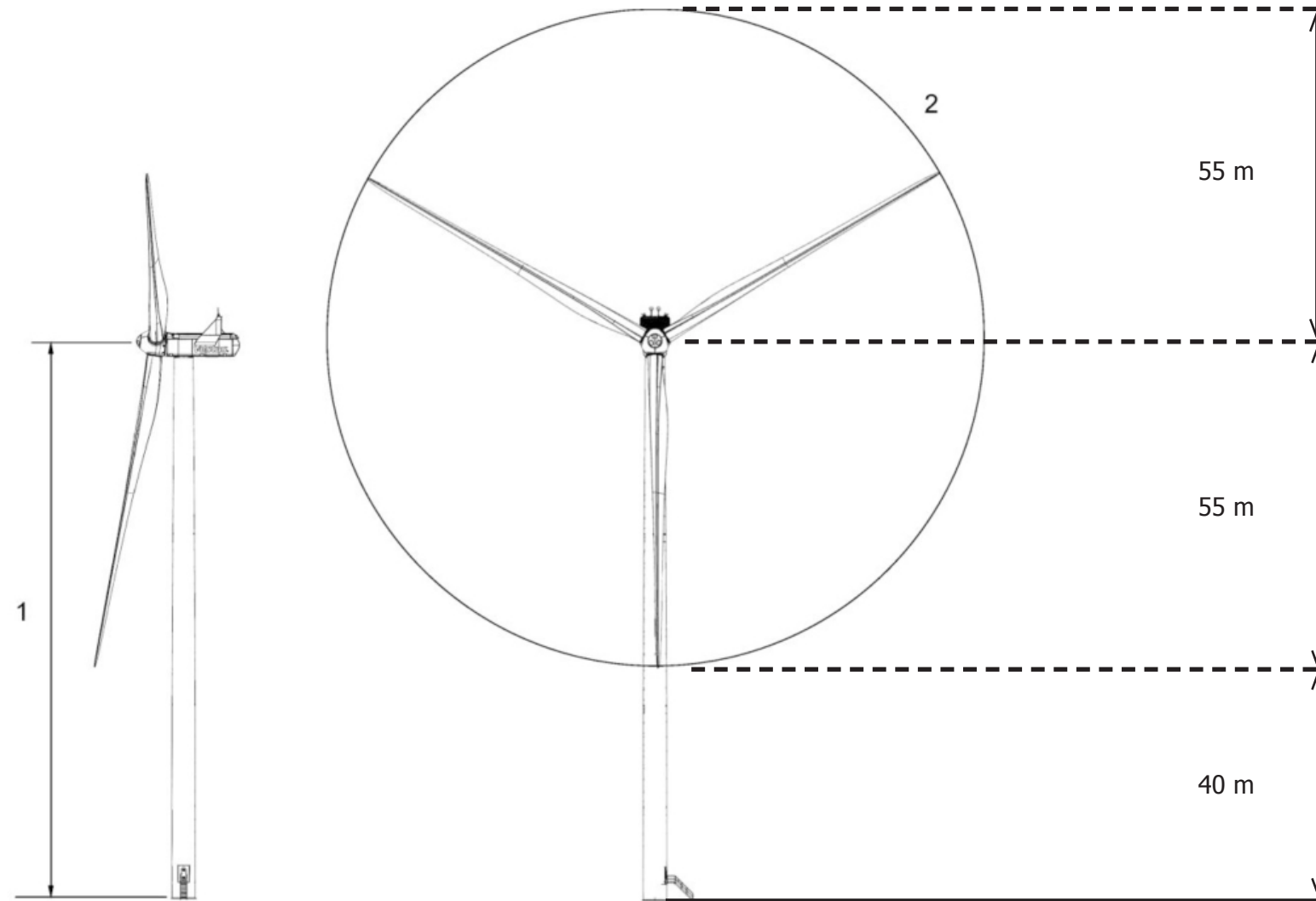
La hauteur totale d'une éolienne est de 150m, pâles comprises. Hauteur au moyeu : 95 m.

D'un point de vue esthétique, les proportions des machines témoignent d'une dissymétrie entre la hauteur du mât et la hauteur des pâles, comme le montre le schéma ci-contre.

Cependant le choix des machines VESTAS V110 - 2,2 MW permet de minimiser le nombre d'éoliennes, ce qui engendre de fait une minimisation de l'impact visuel et paysager.

La couleur est blanche, couleur standard adoptée par tous les fabricants.

On peut noter que la couleur blanche est exigée par les services aéronautiques français comme moyen de balisage.

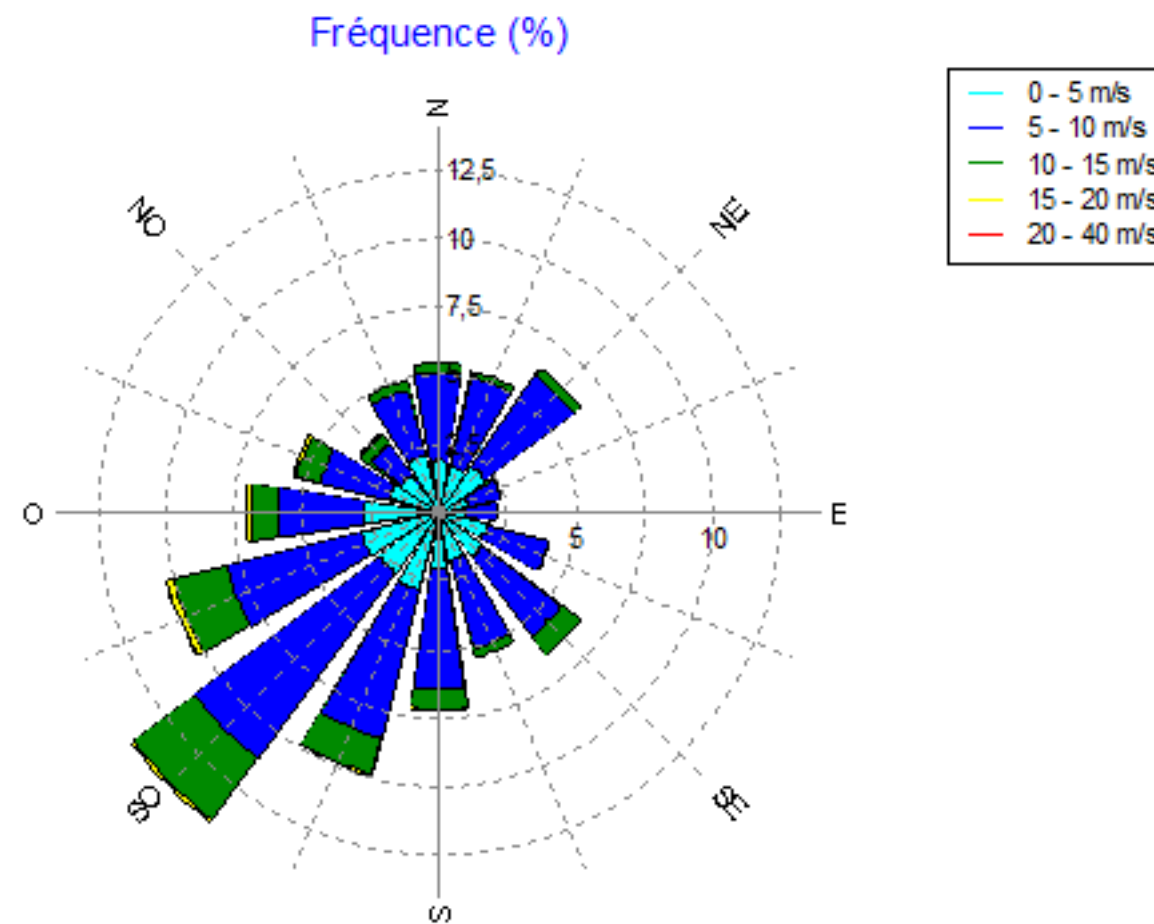


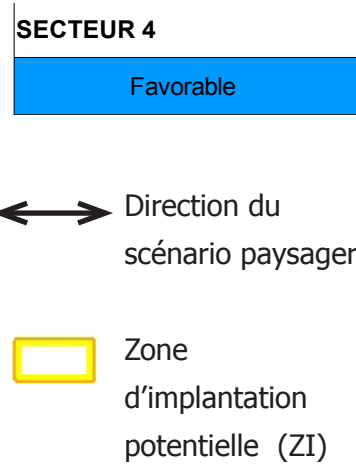
Comme l'indique la rose des vents ci-contre, les vents dominants sont de direction Sud Ouest.

Concernant les préconisations d'implantation des machines, il conviendra de :

- Respecter une logique altimétrique ;
- Respecter une équidistance entre les éoliennes de 350 m hors vents dominants (+/- 30m) ou de 560 m dans les vents dominants (5x le diamètre du rotor, qui est de 110 m)
- Utiliser un même type d'éolienne sur l'ensemble du parc ;
- Planter les éoliennes sur une seule ligne la plus rectiligne possible, dans l'idéal orientée parallèlement aux courbes de niveaux, ou sur une ligne de crête.

Pour être lisibles, les lignes d'éoliennes doivent être composées d'un minimum de 3 éoliennes. Dans le cas où le projet permet l'implantation de plusieurs lignes, ces dernières doivent être suffisamment éloignées les unes des autres pour être lisibles.

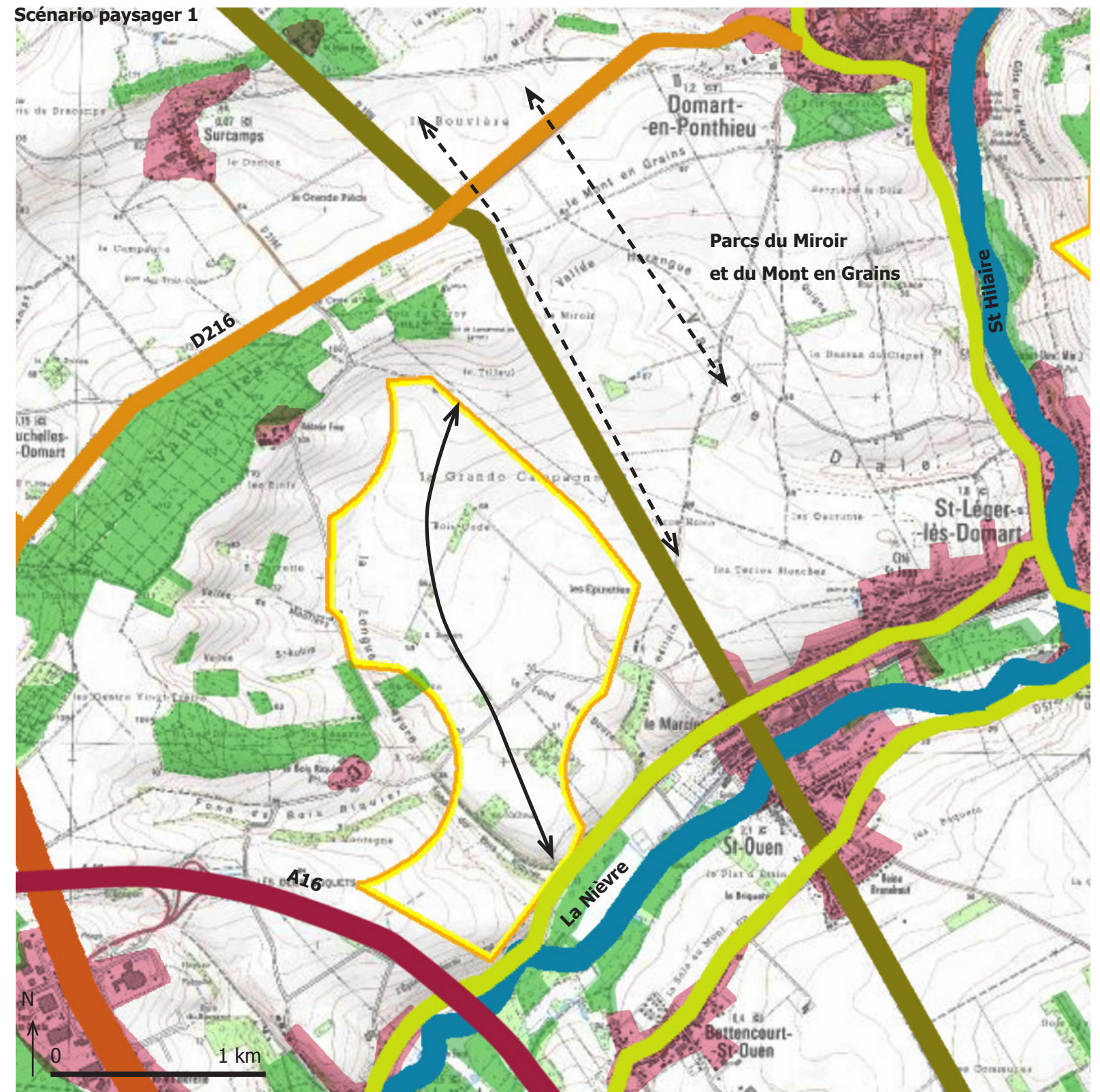




Le secteur 4 apparaît comme l'un des plus favorables de par ses caractéristiques paysagères et la cohérence territoriale qui peut créer avec les parcs éoliens existants et à venir.

Le secteur offre la possibilité d'implanter une «belle» ligne d'éoliennes sur une ligne de crête, qui optimise la zone tout en évitant le mitage.

La ligne vient en confortement des parcs existants du Miroir et du Mont en Grains sur Domart-en-Ponthieu.



SCENARIO PAYSAGER SECTEUR 4

↔ Direction du scénario paysager

□ Zone d'implantation potentielle (ZI)

Le scénario paysager 2 permet un parallélisme avec les parcs du Miroir et de Mont en Grains, mais ne suit pas totalement les lignes du relief du secteur.

La flèche de direction du parc a été positionnée de telle manière à optimiser la densification de la zone, conformément aux recommandations du SRE.

